

Le prêtre est le gardien de la foi, et à ce titre il doit s'occuper de tout ce qui peut servir à son développement, de même qu'il doit combattre tout ce qui peut lui nuire. L'ordre matériel dans la société n'existant qu'en faveur de l'ordre moral, le prêtre est forcé de s'occuper des intérêts matériels de ceux qui sont sous sa charge, afin qu'il n'y ait pas conflit entre leurs intérêts matériels et leurs intérêts moraux, auxquels les autres sont subordonnés.

C'est pour cela, qu'en dehors des pratiques que l'on pourrait appeler la routine de son ministère, le curé est forcé d'étudier les moyens les plus propres à faciliter à ses paroissiens l'accomplissement de leurs devoirs d'état, des devoirs inhérents à leur position dans le monde. Par exemple, il doit voir à ce que ses paroissiens puissent bien élever leurs enfants et prennent les moyens de leur assurer une position qui ne les expose pas à compromettre leurs intérêts spirituels. Si un cultivateur qui a plusieurs enfants, cultive mal la terre qu'il possède, il s'appauvrira et sera hors d'état de pouvoir aider ses enfants plus tard. Ses fils seront peut-être à cause de cela forcés de s'expatrier et d'aller en pays étranger, où ils seront exposés à perdre la foi ou du moins à vivre sans pratiquer leur religion. Si le curé, par un enseignement pratique, parvient à montrer au père de ces enfants un meilleur mode de culture qui lui permette de les garder chez lui et de les établir, il accomplira une œuvre qui fait certainement partie de son ministère, et qui n'en sera pas la moins fructueuse au point de vue religieux, puisqu'il aura empêché des âmes de se perdre.

Ces réflexions nous ont été suggérées ces jours derniers par la rencontre que nous avons faite d'un noble curé qui, bien imbu des principes que nous venons d'énoncer, les met en pratique dans sa paroisse. Nous voulons parler du révérend Messire Daigneault, curé de Ste Julie, paroisse du comté de Verchères.

Ste Julie est une paroisse peu favorisée sous le rapport de la qualité du sol. Les terres y sont faibles, et ne donnent que des récoltes très-pauvres à leurs propriétaires. Le résultat est, qu'à venir jusqu'à l'année dernière, elles ne subvenaient que difficilement à la subsistance de leurs habitants, qui étaient forcés de laisser partir pour les Etats-Unis l'excédant de population qui ne pouvait vivre chez eux.

M. le curé, justement ému de cet état de choses, crut qu'il devait chercher le premier à y porter remède. Il observa, étudia, et en vint à se convaincre qu'il n'y avait qu'un changement radical dans le système de culture de ses paroissiens qui pourrait changer un si triste état de choses. Ayant porté spécialement son attention sur la production du lait et du beurre, il se convainquit que l'industrie laitière devait être la planche de salut de ses ouailles et se mit en campagne. Il lui fallut d'abord commencer par faire accepter ses idées aux intéressés et vaincre leurs préjugés. Il y réussit après un travail énorme. Ensuite il se mit à l'œuvre pour établir dans sa paroisse une beurrerie. Ceci avait lieu l'automne dernier (1880). Comme la première chose nécessaire à une beurrerie est l'eau, il fit creuser un puits de 60 pieds de profondeur et de 11 pieds de diamètre, mais sans succès. L'eau ne venait pas. Il en recommença un autre, sans plus de succès. Alors contre toutes les règles suivies dans la fabrication en grand du beurre, il se dit qu'il remédierait à ce manque d'eau de puits au moyen de l'eau du ciel, recueillie dans son puits, changé en citerne.

Autre difficulté; aucun fabricant ne voulait se charger de sa fabrique, sous de si mauvaises circonstances. En effet, on a toujours prétendu, et avec une grande apparence de raison, qu'il faut beaucoup d'eau de première qualité pour faire du beurre de fabrique, de première classe. Je connais même un spécialiste américain, établi dans la province depuis le printemps, qui a failli manquer complètement son coup dans l'établissement d'une grande beurrerie, parce qu'il n'avait pas d'eau de première qualité en grande quantité. M. Daigneault ne se décourage pas pour si peu. Il fait une forte provision de glace, trouve un jeune homme, sortant d'apprentissage, qu'il charge de sa fabrique, et voici la fabrique en marche à la grâce de Dieu.

Voyons maintenant le résultat. On a fait à Ste Julie, avec de l'eau de pluie seulement, pour refroidir le lait, et un peu d'eau pure charroyée à la tonne pour laver le beurre, du beurre de première classe. Malgré la grande pauvreté des pâturages, résultant de la forte sécheresse dont nous avons souffert cette année, en deux mois, on a vendu, au plus haut prix du marché, pour \$2,000 de beurre. M. le curé, ne se fiant qu'à lui-même, a voulu aller personnellement vendre à Montréal le produit de sa fabrique, et est bien récompensé aujourd'hui de tous ses efforts.

M. Daigneault est à étudier maintenant la question des pâturages et des fourrages verts. Il veut que ses paroissiens augmentent le nombre de leurs vaches et leur donnent une nourriture de première classe en hiver comme en été. Cela leur donnera une plus grande abondance d'engrais, et c'est au moyen de l'engrais et de beaucoup d'engrais que ses paroissiens feront, grâce au zèle de leur curé, de bonnes terres avec leurs mauvaises terres d'aujourd'hui.

M. le curé de Ste Julie a aussi doté, cette année, sa paroisse d'un cercle agricole dont presque tous ses paroissiens font partie, et qui

les aidera puissamment à marcher avec succès dans la nouvelle voie qu'ils suivent.

Il n'est de dire, après ce que je viens d'écrire que le révérend messire Daigneault est un homme de cœur, servi par une tête à nobles conceptions et par une énergie indomptable.

Nous demandons à nos lecteurs, en terminant, si nous avons eu tort d'intituler le présent article, "Un curé modèle."

L'ovoscope.

Voici l'époque où toute bonne ménagère est anxieuse de faire sa provision d'œufs pour l'hiver. Malgré tout le soin que mes lectrices apportent à faire le choix des œufs qu'elles veulent ainsi conserver, il leur arrive souvent d'acheter de vieux œufs qui ont subi un commencement d'incubation, ou si l'on veut, qui ont été plus ou moins couvés, ce qui fait que ces œufs se détériorent promptement et deviennent impropres à la consommation.

Pour obvier à cette inconvénient, on a inventé un petit instrument appelé *ovoscope*, au moyen duquel on constate d'une manière infallible si l'œuf est frais, oui ou non. Mr. Voittellier, industriel français, grand éleveur de volailles par l'incubation artificielle, m'a mis en état, en me faisant la gracieuseté de m'envoyer une brochure, intitulée "L'incubation

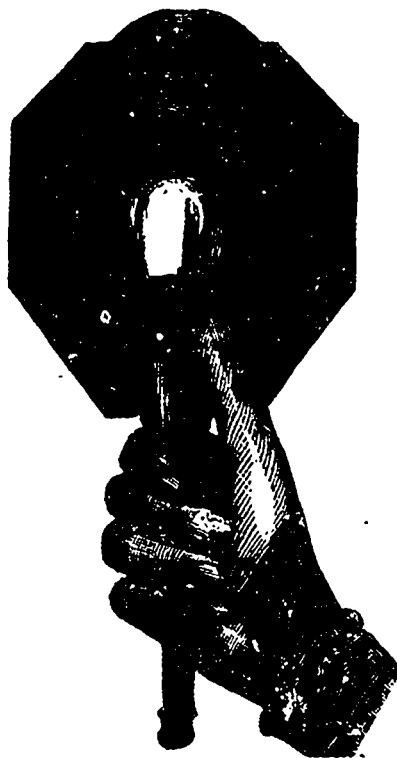


Fig. 1.—Ovoscope.

artificielle," de décrire le petit instrument en question pour le plus grand bénéfice de mes lectrices.

"L'ovoscope," je laisse la plume à M. Voittellier, "se compose d'un coquetier en bois dans lequel on place l'œuf; d'un petit manche sur lequel repose le coquetier et d'une plaque de métal, peinte en blanc d'un côté, en noir de l'autre, entourant l'œuf et le coquetier. Une petite bande de drap prend exactement la forme de l'œuf, de sorte qu'en présentant le tout à la flamme d'une bougie ou d'une lampe, la plaque de métal réfléchit la lumière, la bande de drap intercepte tous les rayons, pour les empêcher de frapper l'œil de l'opérateur, et toute la lumière est concentrée sur l'œuf."

"Pour se servir de cet appareil voici comment il convient de procéder: Prendre l'ovoscope de la main droite, le pouce